

COMMERCE SUCCURSALISTE DE LA CHAUSSURE



Portrait de branche en régions

près de
20 000
salariés



84 %
de femmes



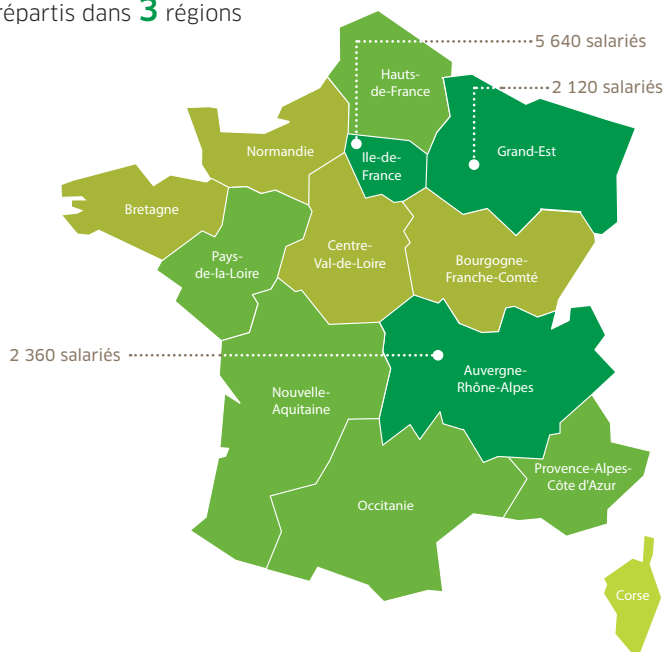
52 %
de salariés
à temps plein



84 %
de salariés
en CDI

LES SALARIÉS

47 % des salariés
répartis dans **3** régions



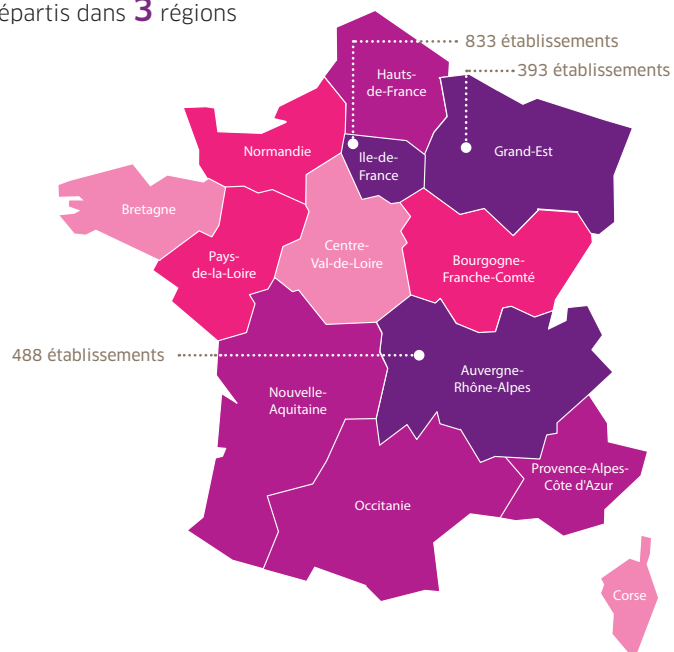
Nombre de salariés par région

- 1 900 salariés et plus
- entre 1 100 et 1 899 salariés
- entre 600 et 1 099 salariés
- moins de 599 salariés

Source : INSEE DADS 2014

LES ÉTABLISSEMENTS

42 % des établissements
répartis dans **3** régions



Nombre d'établissements par région

- 390 établissements et plus
- entre 300 et 389 établissements
- entre 200 et 299 établissements
- moins de 200 établissements

Source : INSEE DADS 2014

La branche relève de la CCN n°3120 et est répertoriée sous le code NAF de l'INSEE 47.72A.
Les enseignes de la branche, dont la plupart sont représentées par la Fédération des Enseignes de la Chaussure, se répartissent en deux groupes :

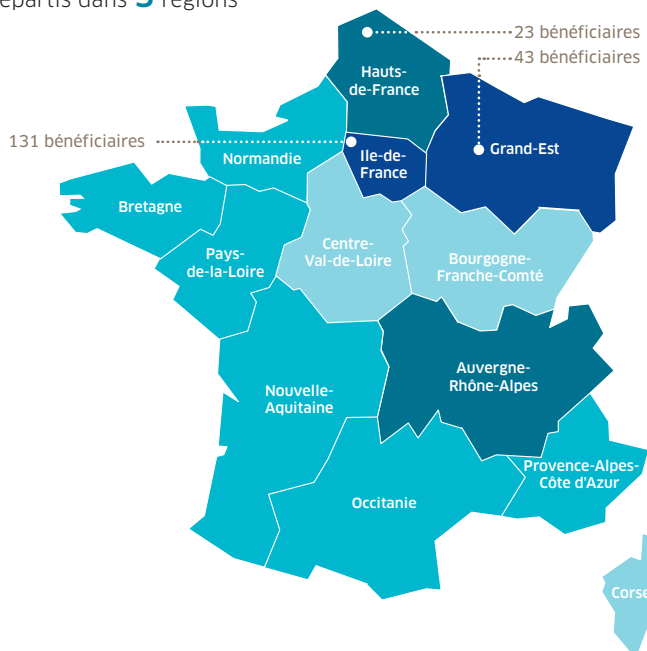
- les succursalistes boutique, principalement implantés en centre-ville ou dans des centres commerciaux ;
- les succursalistes Grandes Surfaces Spécialisées, essentiellement installés en périphérie des centres urbains.

L'ALTERNANCE SUR LE TERRITOIRE

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

302 contrats engagés en 2016

65 % des bénéficiaires répartis dans **3** régions



Nombre de bénéficiaires par région

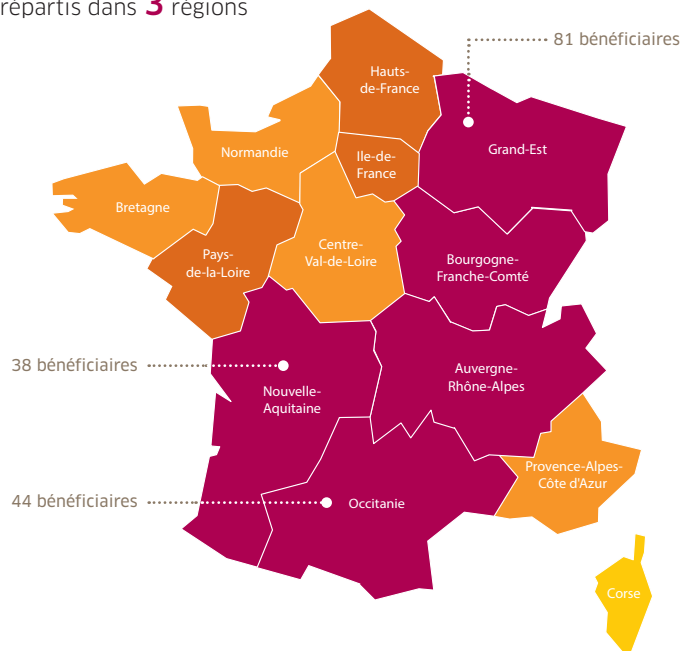
- 30 bénéficiaires et plus
- entre 20 et 29 bénéficiaires
- entre 10 et 19 bénéficiaires
- moins de 10 bénéficiaires

Source : Données Forco - Contrats engagés en 2016

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

368 nouveaux contrats en 2016

44 % des bénéficiaires répartis dans **3** régions



Nombre de bénéficiaires par région

- 30 bénéficiaires et plus
- entre 20 et 29 bénéficiaires
- entre 10 et 19 bénéficiaires
- moins de 10 bénéficiaires

Source : Données DGEFP / Ari@ne - Contrats débutés en 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Forco est habilité en tant qu'OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage).

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DU COMMERCE A POUR MISSION :



de réaliser un état des lieux quantitatif des emplois, des qualifications et de la formation.



de contribuer à adapter l'offre de formation et à faire évoluer l'offre de certification.



d'assurer une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et détecter les métiers en tension ou émergents.